Observation sur un accouchement forcé, accompagné de convulsions par M. Piets en ARC28d.12 2980

Sur l'avis de M. Robitallis, Medecin du Roi à l'hopital militaire dans la ville d'huningue je fus appellé le 3 Janv. 1780. à neuf heures du soir par le S.r Cdelay, bourgeois et peruquier pour secourir sa Soeur à terme dans sa premiere grossesse et attaquée de convulsions. A mon arrivée je trouvai auprès d'elle quatre personnes qui employoient toutes leurs forces pour la contenir, une cinquieme lui tenoit une cueillere d'etain entre les machoires pour empêcher qu'elle ne se mordit la langue, qui étoit deja blessée en trois endroits. Cet accès de convulsions etant passé, on retira la cueillere dans laquelle on voyoit l'empreinte de dents qui y avoient porté. La femme ne revint point en connoissance.

Je representai aux assistans que cet accès seroit suivi de près d'un autre, et qu'une cueillere d'etain n'etoit pas propre à empêcher que la malade ne se mordit la langue. Je fis faire dans l'instant un baillon plat d'un bois dur, sur lequel plusieurs dents pouvoient appuyer à la fois et avec lequel on pouvoit en même tems repousser la langue, pour m'en servir à l'accès suivant, qui survint dans le moment que cet instrument étoit achevé. On en reconnut l'utilité dans l'usage qu'on en fit.

Je m'informai de causes eloignées qui pourroient avoir occasionné ce facheux symptome; on n'en sçut produire aucune, hors que la malade avoit mangé copieusement et vecu dans l'intemperance tout le cours de sa grossesse. L'habitude de son corps en fournit une preuve en l'examinant je trouvai le visage bouffi, les extremités surtout les inferieures et le bas ventre leucophlegmatiques, à ce dernier la peau etoit renitente et il étoit d'une grosseur que jointe aux autres signes on devoit y présumer l'existence de deux enfans.

Comme dans l'intervalle des accès elle avoit des envies de vomir et qu'on me dit qu'avant l'irruption de convulsions elle avoit beaucoup mangé, je conjecturai qu'une indigestion pouvoit etre en partie la cause de cet horrible accident. En suivant cette indication, j'ordonnai au sieur Heagly son chirurgien ordinaire, de lui donner trois grains de tartre stibié dans de l'eau tiede; il le fit en ma présence.

Je restai auprès de la malade pour attendre l'effet du
remede. Elle rendit par plusieurs fois toutes sortes de
mangeaille liée de glaires brunâtres. Elle eut pendant
l'operation trois à quatre reprises de convulsions. Toutes
choses reunies et reflechies j'augurai que ces convulsions
mettoient la vie de cette femme dans un danger évident
et qu'elle ne sauveroit la vie que par un accouchement
soit naturel, soit forcé. Pour sonder la disposition de
la matrice, je la fis coucher sur le bord du lit, je touchai
l'orifice que je trouvai aminci et ouvert de la grandeur
d'une piece de vingt quatre sols, mais un peu en oval
irregulier, et je sentis la tête d'un des enfans avec tra-
vers des membranes et des eaux. Je fis toucher la sage
et lui ordonnai, que quand elle sentiroit que cette ouver-
ture s'aggrandiroit de plus en plus elle devoit me faire
rappeller, je quittai la malade à onze heures.

A une heure après minuit le dit Sr. Odelay, pere,
vint m'eveiller disant que la sage-femme me deman-
doit et qu'elle trouvoit la malade dans la situation
pour laquelle je lui avois ordonné de me faire appeller.
Je pris avec moi mes instrumens pour les avoir à
mains en cas que j'en eus besoin. A mon retour au-
près de la malade, on me dit qu'elle avoit eu alter
nativement des vomissemens et des convulsions.
et que dans l'intervalle des dernieres elle ne fut point
revenu en connoissance.

Je la fis coucher sur le bord du lit, en la touchant
je trouvai l'orifice de la matrice ouvert en oval
de droit à gauche et suffisament dilaté pour y intro
duire la main, les membranes etoient rompuës, les
eaux ecoulées, les grandes levres infiltrées, ainsi
que les extremités inferieures à un point comme
dans l'anasarque la plus complette, la peau fort
renitente. L'enfant presentoit l'occiput, le visage
tourné du côté droit, l'epaule droite appuyée sur
l'os sacrum et la gauche sur les pubis. Pendant que
je sondeai cette situation je sentis que l'enfant eut
des convulsions, quelques minutes après c'etoit la
mere qui en fut prise. Prevoyant que l'enfant peri
roit immanquablement avant son extraction, pour
eviter toute reproche des assistans je formai de ma
main gauche une gouttiere les bouts des doigts appuyes
sur la tête de l'enfant, je fis couler par trois fois dans

le creux de ma main de l'eau benite, qui couloit sur la
tête de l'enfant et je le baptisai ainsi selon le rite de
l'eglise.

Ayant elargi petit à petit avec mon poing le vagin
et l'orifice de la matrice, je fis mes efforts pour dega-
ger les epaules et diriger la tête vers le detroit in-
ferieur du bassin, mais il ne me fut pas possible d'au-
tant moins que la tête du second enfant bouchoit sou-
vent le passage. Vu cet obstacle je pris le parti d'aller
chercher les pieds, après beaucoup de tentatifs et
de fatigues je parvins à en saisir un auquel j'ap-
pliquai une jarretiere, mais il ne me fut pas pos-
sible de trouver l'autre pied. Pendant ce manoeuvre
l'enfant et la mere eurent alternativement des
convulsions. Je fis mettre la derniere avec des
efforts incroyables sur les genoux et les coudes et
employant toutes mes forces je parvins à saisir
l'autre pied, je tournai l'enfant, je conduisis les pieds
dans le passage et le tirai dehors, il étoit mort. Je fis
la ligature du cordon ombilical et le coupai. Je remis
ma main dans la matrice pour empecher que l'orifice
ne se contractât et ayant pris halaine, je rompis les
membranes de l'autre enfant, je le saisis par les pieds
les talons tournés vers le sacrum de la mere; je le
tirai jusqu'à la tête, le menton s'étant accroché aux
pubis et craignant que l'enfant ne meure avant qu'il
fut degagé, je le baptisai, puis ayant introduit deux
doigts je le degageai et tirai la tete, non sans beaucoup
de peines. Ayant lié et coupé le cordon, je donnai à
la sage-femme cet enfant qui vecut environs un
quart d'heure. Ils étoient mâles. Je fis coucher la
femme sur le dos et tenant une main dans la matrice
je donnai à celle-ci le tems de se contracter petit à
petit et je la degageai à la fin du delivre

Le travail fut fini avant quatre heures du matin
je restai auprès d'elle jusqu'à cinq heures pendant
ce tems elle eut à plusieurs reprises des convulsions,
cela dura ainsi jusqu'au surlendemain qu'elle re-
couvrit l'usage de ses sens et que les convulsions ces-
serent entierement. Elle ignoroit son accouchement
jusqu'à ce qu'elle s'en apperçut par son ventre
affaissé, elle savoit non plus par qui elle avoit été
accouchée.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Le 5 dito je fus appellé pour remedier au gonflement oedemateux prodigieux des grandes levres de la vulve, elle ne me connoissoit pas. Je fis dans chacune trois incisions avec une grande lancette à ouvrir des abcés. Je fis appliquer dessus une fomentation aromatique animée, je lui donnai un gros et demi de nitre à mettre dans une pinte et demie de tisane et un gargarisme d'herbes vulneraires avec le miel rosat et l'essence de myrrhe pour guerir les morsures de la langue. Le gonflement oedemateux a diminué à vuë d'oeil, s'est dissipé tout à fait et la femme a été relevée de ses couches dans le tems ordinaire.

Reflexions

Le celebre M. Levret dit dans son traité des accouchemens IIIe edit. 1756. pag. 231. art. VIII. que les convulsions sont un des accidens les plus graves qui puissent survenir aux femmes enceintes en quel terme que ce soit de la grossesse, surtout si elles sont idiopathiques. Dans ce cas-ci elles l'etoient. car ni colere, ni joye, ni epouvante &c. y avoient donné occasion. Je ne m'arreterai point à l'explication physique de cet accident; car je regarderois tout ce que j'en pourrois dire comme conjectural, je dirai seulement qu'elles ne provenoient pas d'inanition, mais plutot d'une plethore humorale complette. M. Levret dit que dans ce cas on doit preferer les evacuans, les emmenagogues et les eaux thermales à la saignée. Dans le sujet de l'observ. il n'y avoit pas moyen de les employer 1o. parcequ'il falloit deserrer les machoires avec un baillon pour faire entrer que que ce fut dans la bouche et tenir la tete elevée afin que le fluide à l'aide de son poids puisse entrer et descendre dans l'oesophage. 2o. on n'auroit pas eu le tems d'attendre l'effet de ces remedes quand meme la malade auroit pu les avaler aisement; mais il falloit ici un secours prompt et decisif, c'est sous ce point de vuë que j'ai fait donner sans balancer le tartre stibié, quoique M. Levret desapprouve son usage dans cette occurrence (a) il se presente des circonstances où il est à propos de s'ecarter de regles de l'art. Dans ce cas j'etois fondé 1o. sur la supposition d'une indigestion. 2o. pour detourner

(a) pag. 232. §. 1218.

sebst apes 77

les esprits animaux de l'impression qu'ils faisoient sur le cerveau et les attirer dans le centre nerveux de la force epigastrique (b) et causer par ainsi une revulsion; selon l'axiome, ubi est irritatio, ibi est affluxus. 3º. de decider le travail de l'enfantement, que je regardai comme le moyen le plus efficace et le plus decisif pour faire cesser ces convulsions en procurant une detente de tout le systeme nerveux, comme etant le siége de ce terrible accident.

(b) cette expression est un peu obscure, mais les gens de l'art entendrons ce que je veux dire. Il me souvient d'avoir lu dans le journal de Medecine un memoire dans lequel l'auteur regardoit l'epigastre comme le centre de la force du systeme nerval; et je crois qu'il a raison. ./.

Observation anatomique par le même

J'ai injecté l'hiver dernier le cadavre d'une femme d'environs trente cinq ans morte en couches, en examinant le foye, je n'y ai trouvé aucune marque de vesicule biliaire; le conduit hepatique en tenoit lieu, il étoit plus gros qu'à l'ordinaire et dès sa sortie du foye il s'y trouvoit engagé un calcul biliaire de la grosseur, forme, figure et couleur d'une petite noix de muscade; je le conserve dans mon cabinet. Ce conduit aboutissoit à l'endroit ordinaire dans le duodenum. Il est vraisemblable que ce calcul a été engendré dans la substance du foye, à l'instar des calculs des reins. On peut tirer de ce phenomene la conclusion que les calculs biliaires ne se forment point par l'epaississement de la bile dans la vesicule biliaire, mais que leur germe ou plutôt noyau vient du foye et grossit seulement par l'accumulation et le desêchement de la bile autour de sa surface. ./.

Monsieur Vincent est prié de faire imprimer ces deux observations, aussitôt possible, dans le journal de Medecine, de la part de son très humble serviteur.

Pietsch
Demonstrateur a Huningue
le 11 Juin 1780.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE